

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUIL DE PARTICIPATION
FS/EM/26/2008**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que RMA Capital représentée par son Directeur Général, Monsieur Réda El Alj, a déclaré le 5 décembre 2008, avoir cédé sur le marché central, le 1^{er} décembre 2008, 74.554 actions Sofac Credit, au profit de son Fonds Commun de Placement « FCP RMA CAP DYNAMIQUE », au cours unitaire de 387,00 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le FCP RMA CAP DYNAMIQUE ne détient plus aucune action Sofac.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma